

Nous remercions les deux groupes municipaux, qui se sont prononcés contre le PLU adopté le 24 novembre 2022 par la majorité municipale, de nous offrir leur tribune dans ce bulletin municipal.

Nouvellement créée, notre association (ADEA²), agit pour la défense des intérêts communaux, ceux du quartier des Amorteaux et de l'environnement Arnolphien

NOTRE COMMUNE EST EN DANGER EN RAISON D'ORIENTATIONS INACCEPTABLES PRISES SANS CONSULTATION DES ARNOLPHIENS

Un Plan Local d'Urbanisme vient d'être adopté au mépris de l'intérêt communal et de nos concitoyens

Si la majorité municipale actuelle n'a pas la primauté de ces dispositions, elle porte la responsabilité de les avoir reconduites et entérinées sans débat. Ce PLU n'a fait l'objet d'aucune consultation des habitants, notamment ceux des quartiers concernés, d'aucune consultation des conseillers municipaux d'opposition, d'aucune réunion de la commission municipale d'urbanisme et d'aucune publicité concernant l'enquête publique.

ET POUR CAUSE...

Ce projet correspond-il aux intérêts de la commune et de ses habitants ? Si non, quels intérêts veut-il servir ?

- Nombreuses atteintes à l'environnement : gaspillage des réserves foncières communales, artificialisation des terres naturelles, destruction des zones sensibles jusqu'alors protégées (zones humides et inondables), défiguration de certains quartiers.
- Contraire aux recommandations environnementales territoriales.
- Des **arnolphiens spoliés** (atteinte aux biens et aux personnes).

Même si certains quartiers semblent plus impactés que d'autres, aucun n'est à l'abri. Si vous vous sentez concerné par notre bien-être commun, si vous voulez donner votre avis sur l'avenir de notre commune et de votre quartier, si vous refusez l'arbitraire vous pouvez prendre contact avec nous, en nous écrivant à : assoadea2@gmail.com

Précision : Notre association n'a d'autres objectifs que l'intérêt communal, l'intérêt des arnolphiens et la défense de notre environnement commun